



Communiqué de presse

Paris, le 13 décembre 2019

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) informe le public sur la situation d'Elite Insurance Company Ltd, organisme d'assurance situé à Gibraltar

Dans un [communiqué de presse du 11 décembre 2019](#), la Commission des services financiers de Gibraltar (GFSC), autorité nationale compétente pour la supervision d'Elite Insurance Compagny Ltd (Elite) a informé le public du placement sous administration de la société.

La GFSC précise qu'après examen de sa capacité financière, Elite a été déclarée insolvable. Dans l'incapacité de poursuivre la procédure antérieurement décidée (cf. [communiqué de l'ACPR du 9 avril 2019](#)), la société a été placée sous administration par la Cour suprême de Gibraltar le 11 décembre 2019. Messieurs Edgar Lavarello et Dan Scharzmann, du cabinet PWC, ont été désignés comme Administrateurs de la compagnie.

La GFSC a précisé dans son communiqué que les administrateurs s'employaient à rassembler les actifs de la compagnie en vue de régler les créanciers. Par conséquent, l'Autorité de Gibraltar a indiqué qu'Elite Insurance Company Ltd cessait temporairement le règlement des sinistres. La procédure d'administration a également pour conséquence la restriction des droits des créanciers, notamment quant à leur possibilité de poursuivre ou d'initier des procédures judiciaires.

Des informations complémentaires seront communiquées par les administrateurs sur le site : pwc.co.uk/elite-insurance. Toute question relative à la procédure ouverte peut être adressée par courriel à l'adresse suivante : uk_elite@pwc.com

Toute question relative à un sinistre ou toute déclaration d'un nouveau sinistre peuvent être adressées par courriel à l'adresse suivante : Elite-insurance.fr@armourrisk.com

Site internet de l'autorité de supervision de Gibraltar :

Gibraltar Financial Services Commission

PO Box 940
Atlantic Suites - Europort Avenue - Suite 3, Ground Floor
Gibraltar
Tel : +350 200 40283
<http://www.fsc.gi/>

L'ACPR informera le public de tout nouvel élément concernant la situation d'Elite Insurance Company Ltd.

À propos de l'ACPR

Adossée à la Banque de France, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) est l'autorité administrative qui contrôle les secteurs de la banque et de l'assurance et veille à la stabilité financière. L'ACPR est également chargée de la protection de la clientèle des établissements contrôlés et assure la mission de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Elle est aussi dotée de pouvoirs de résolution. Les services opérationnels de l'ACPR sont regroupés au sein de son Secrétariat général. Visitez notre site <https://acpr.banque-france.fr/>